



Engagements de la République Islamique de Mauritanie Sommet de Nairobi sur la CIPD@25

« Accélérer la promesse de la CIPD »

Préambule

Conscient des progrès importants dans la mise en œuvre du Programme d'action de la CIPD et de la nécessité de sa poursuite pour l'atteinte des ODDs à travers la capture du dividende démographique, la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée 2016-2030 ainsi que la concrétisation du programme du Président de la République qui accorde une place de choix aux couches les plus vulnérables, le Gouvernement mauritanien exprime son appui à la déclaration de Nairobi sur la CIPD+25 et décide de réaliser les engagements ci-après **d'ici 2030** :

1. Mobiliser des ressources complémentaires pour accélérer la mise en œuvre du Programme d'action de la CIPD.
2. Augmenter le taux de prévalence contraceptive de 17,8% en 2015 à 50 %, acquérir et rendre disponibles les différentes méthodes contraceptives jusqu'au dernier Km.
3. Réduire le taux de mortalité maternelle de 582 à 70 pour 100.000 naissances vivantes en assurant : la formation de 2200 infirmières obstétricales et sages-femmes et le recrutement de 1000, l'opérationnalisation du système d'audit et de revue des décès y inclus les décès maternels, et rapprocher l'offre de services de santé de la reproduction des populations vulnérables.
4. Introduire un module sur la santé reproductive dans les programmes scolaires (collège et lycée), développer et mettre en œuvre un programme d'éducation à la vie familiale impliquant les parents, les adolescents, les religieux et leaders traditionnels, et introduire un module sur la santé reproductive des adolescents dans les curricula des écoles de santé et de la faculté de médecine.
5. Mettre fin aux violences basées sur le genre : (i) *éliminer le mariage d'enfants (passer de 35,2% en 2015 à zéro)* par l'application des lois l'interdisant et la mise en œuvre du plan d'action de lutte contre les mariages d'enfants avec la contribution des leaders et des médias ; (ii) *éradiquer les MGFs chez les filles de 0-14 ans de 53% en 2015 à 0%* à travers l'adoption et l'application de textes criminalisant les VBG/MGF.
6. Introduire les principes de budget sensible au genre et de la GAR conformément au Programme du Président de la République.
7. Augmenter le budget alloué à la santé jusqu'à 15% comme recommandé par la conférence d'Abuja.
8. Mettre en place un Conseil Présidentiel de suivi des politiques sociales et de convergence des politiques vers la capture du *dividende démographique*, et mettre en œuvre des programmes nationaux visant l'accès aux services de la santé reproductive, la scolarisation des filles et l'autonomisation économique des femmes.
- 10 : Réformer le système national statistique et réaliser le RGPH 2023, l'EDS, l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des Ménages et l'Enquête Nationale sur les VBG tous les 5 ans.
- 11 : Opérationnaliser une politique de jeunesse axée sur la création d'emplois durables ; mettre en œuvre une Stratégie Nationale de la SRAJ et créer des plateformes de dialogue promouvant la culture, les valeurs nationales, la citoyenneté, l'équité, la cohésion sociale et la paix.